

Citoyens et autorités appelés au nettoyage des canalisations

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5454 - Lundi 23 août 2021 - Prix : 10 DA

Equipe nationale A' (Amical)

Bougherra dévoile une liste de 26 joueurs pour la Syrie et le Burundi

Page 16

DGSN

Mouvement partiel concernant sept directeurs centraux

Page 16

Probable fin de parcours pour Ennahdha

Par Mohamed Habili

Dans deux jours seulement, le délai d'un mois imparti aux mesures exceptionnelles prises par le président tunisien Kais Saïed, un certain 5 juillet, aura expiré sans que celles-ci ne soient levées, ni même qu'il soit possible de savoir quand du moins le sauront-elles. Le décret présidentiel les mettant en place autorise leur initiateur à les renouveler autant dire à discrétion. Il le laisse libre de choisir le moment de passer outre. Il va probablement les reconduire dans les heures qui viennent. Ce qu'il est plus difficile de deviner, en revanche, c'est la durée de leur prolongation. Sera-t-elle d'un mois à son tour, qu'il faudra ou non renouveler à son terme, ou le président Saïed s'affranchira-t-il dès ce premier mois écoulé de l'obligation d'avoir à reconduire les mêmes dispositions en vigueur ? Dans le premier cas, cela voudra dire, en particulier pour les opposants au gel du Parlement et à la non-nomination d'un nouveau gouvernement, que le retour à la situation d'avant le 5 juillet continue d'être la norme, si bien que son rétablissement n'est jamais qu'une question de temps. Comme les mesures en question finiraient de toute façon par tomber, semblent-ils se dire, cela en raison même de leur nature exceptionnelle, la bonne politique à observer à leur égard, en même temps que la moins coûteuse à tous égards, c'est d'attendre que le président Saïed aboutisse de lui-même à l'idée qu'il n'y a décidément pas d'alternative à l'ordre constitutionnel dans le cadre duquel il avait été élu.

Suite en page 3

Conseil des ministres / En cas de poursuite du recul des contaminations

Tebboune ordonne d'alléger le confinement sanitaire



Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'exposés relatifs à divers secteurs. [Page 2](#)

Coronavirus à Béjaïa

La courbe épidémiologique fléchit lentement

Page 2

Tizi-Ouzou/Bilan provisoire

5 100 ha d'arbres fruitiers et près de 20 000 animaux d'élevage brûlés

Page 2

Conseil des ministres / En cas de poursuite du recul des contaminations

Tebboune ordonne d'alléger le confinement sanitaire

■ Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen d'exposés relatifs à divers secteurs.

Par Aomar Fekrache

Pour celui de la Justice, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'ordonnance modifiant et complétant la loi organique portant régime électoral et un projet d'ordonnance

Tizi-Ouzou/Bilan provisoire 5 100 ha d'arbres fruitiers et près de 20 000 animaux d'élevage brûlés

Quelque 5 193 hectares d'arbres fruitiers et 19 178 animaux d'élevage ont brûlé dans les incendies du 9 août à Tizi-Ouzou, selon un bilan, non définitif, de la Direction locale des services agricoles (DSA), communiqué hier à l'APS. Selon le bilan arrêté à samedi par les équipes mixtes chargées du recensement et de l'évaluation des dégâts causés par les feux de forêt, sur les 5 193 ha d'arbres fruitiers, pas moins de 4 500 ha sont des vergers d'oliviers alors que le reste (693 ha) représente d'autres espèces fruitières (cerisiers, figuiers, grenadiers). Concernant l'activité d'élevage, le bilan provisoire fait état de la perte, suite aux incendies, de 295 têtes de bovins, 1 318 ovins, 1 131 caprins, 4 892 poulets de chair, 10 000 poules pondeuses, et 1 542 lapins, soit un total de 19 178 animaux d'élevage. A cela s'ajoute la destruction par les flammes de 8 110 ruches pleines et de 3 101 ruches vides ainsi que 429 équins et espèces asines (ânes, mulets et chevaux). Les mêmes équipes ont également recensé plusieurs infrastructures agricoles brûlées, dont 103 étables, 100 bergeries, 40 chèvreries, 26 poulaillers en dur, 31 serres avicoles, 3 batteries de poules pondeuses et 154 hangars. Le directeur des services agricoles, Djamel Sersoub, a indiqué à l'APS que ce bilan couvre 24 communes visitées par les équipes de recensement qui se sont déplacées depuis le 15 août courant, date du début de l'opération, à 4 267 exploitations agricoles. Le recensement qui a atteint un taux de 60 % et sera achevé dans environ une semaine, selon ce même responsable, se poursuit toujours. Il a lancé un appel aux agriculteurs qui n'auraient pas été recensés, les invitant à se rapprocher des subdivisions agricoles de leur localité « afin que les recenseurs qui sont toujours sur place puissent se déplacer chez eux et évaluer les dégâts subis ». Les incendies du 9 août ont fait des dizaines de morts parmi les citoyens et les éléments de l'ANP, ainsi que d'énormes dégâts en agriculture, forêts et biens privés (habitations notamment) et publics, rappellent-on.

M. N.

modifiant et complétant le code de procédure pénale, prévoyant la création d'un pôle spécialisé dans la cybercriminalité. Le président de la République a donné des instructions et émis des observations. L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) est la seule habilitée à décider de l'exemption de la condition de parité requise sur les listes électorales, a-t-il affirmé. Il a été également décidé la réduction du nombre de signatures dans les régions à faible densité de population pour les candidats. Concernant le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, le président Tebboune a donné instruction d'éliminer les pénalités de retards en matière de cotisations à la sécurité sociale en faveur de 760.552 employeurs, tout en encourageant les cotisations aux caisses de la sécurité sociale dans l'objectif de préserver le tissu économique. Comme il a enjoint de soumettre au Gouvernement et au Conseil des ministres un projet de loi instituant l'allocation chômage qui s'ajoutera aux formules d'allocations de chômage adoptées dans d'autres secteurs. Pour celui de l'Intérieur, le président de la République a salué, à nouveau, l'élan solidaire du Peuple algérien avec les wilayas touchées par les récents incendies et a chargé les ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Habitat de finaliser, au plus vite, les opérations d'évaluation des dégâts et d'indemnisation. Il a aussi décidé de faire appel à l'Armée, si le besoin se fait sentir, afin de renforcer les rangs des agents responsables de l'évaluation des dégâts, notamment avec l'approche de la rentrée sociale et de l'hiver. Il a aussi chargé le ministre de l'Intérieur et le Secrétaire général de la Présidence de la République d'entamer, dans l'immédiat, le versement des allocations au profit des familles des martyrs



Ph/D. R.

des incendies. Concernant le secteur de la Culture, M. Tebboune a donné instruction d'asseoir les bases d'une industrie cinématographique créatrice d'emplois et de richesse à travers une production filmique constructive répondant aux standards internationaux, comme il est question de relancer le projet de production du film "l'Emir Abdelkader". Pour le secteur de la Communication le Président a donné des instructions portant accélération de la réforme du cadre législatif relatif à l'audiovisuel et du cahier des charges régissant les engagements généraux en matière de respect des libertés fondamentales, des exigences de la gestion démocratique de la société et du maintien de l'ordre public, parallèlement à l'organisation de l'exploitation des services de la télédiffusion et de la radiodiffusion. Concernant le secteur de l'Industrie pharmaceutique, le président de la République a mis l'accent sur l'impératif d'accélérer le projet de production de vaccins en Algérie. Comme il a instruit de charger Sonatrach d'acquiescer des camions de transport

d'oxygène en prévision de l'augmentation de la production qui devra atteindre au premier semestre de l'année prochaine 800 000 litres/jour. Il a également enjoint d'accorder la priorité absolue à l'organisation du marché national et africain. Par ailleurs le Président a instruit le Premier ministre d'alléger le confinement sanitaire en ouvrant les plages et lieux de loisirs, en cas de poursuite du recul des

cas de contamination, avec le maintien des strictes mesures de prévention ainsi que et l'ouverture de nouveaux vols vers les destinations ouvertes et d'autres vers de nouveaux pays. Il a été aussi rappelé la nécessité de la vaccination de l'ensemble des enseignants des secteurs de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle, ainsi que les étudiants universitaires, avant les deux rentrées scolaire et universitaire. Le Président Tebboune a enjoint de maintenir le contact et le dialogue avec les partenaires sociaux dans les secteurs de l'Education, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Santé.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

412 nouveaux contaminés et 20 décès

L'Algérie a enregistré 20 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, 7 cas de moins que le bilan d'hier (27), portant à 5 004 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 412 cas, soit 103 cas de moins par rapport au bilan d'hier (515), pour atteindre, au total, 191 583 cas confirmés.

R. N.

Coronavirus à Béjaïa

La courbe épidémiologique fléchit lentement

La courbe épidémiologique commence à lentement fléchir depuis près de deux semaines. Le CHU de Béjaïa qui avait enregistré il y a une semaine plus de 126 malades, a compté hier 199 sujets admis dans les différents services dédiés au Covid au niveau de ses trois unités. Ainsi, au niveau de l'hôpital Khellil- Amrane, on dénombre 138 malades dont 8 au niveau du service de réanimation, 44 au niveau de l'EPH Frantz-Fanon et 23 malades hospitalisés à Targa Ouzemour. Il faut noter qu'un nouveau service a été ouvert et que 18 personnes atteintes du virus se trouvent au niveau du tri et n'ont pas enco-

tré trouvé de lit. Notons qu'au niveau de l'EPH Rachid-Belhocine il y a 130 malades pris en charge, alors que 3 personnes sont décédées durant les dernières 48h ainsi que six au niveau de l'EPH d'Amizour ces derniers jours. Il est à noter pas moins de 150 travailleurs entre médecins, paramédicaux, agents administratifs et autres exerçants au niveau du CHU de Béjaïa sont atteints par le Covid depuis le début du mois en cours, dont 20 ont été hospitalisés. Par ailleurs, la vaccination des moins de 18 ans devrait être introduite dans les jours à venir et se fera également dans les officines de pharmacie. Une pratique autorisée à partir du

25 août 2021, via l'arrêté n° 43 du 07 août 2021 du ministère de la Santé et de la Population, sous certaines conditions pour la pharmacie. «Seuls le pharmacien et le pharmacien assistant ayant reçu une formation à distance de deux heures par l'Institut Pasteur (avec attestation qui va avec) seront habilités à pratiquer la vaccination», a-t-on souligné. L'interrogatoire sera aidé d'un formulaire standard à remplir (questionnaire pré-vaccination). La vaccination au niveau des officines est soumise aussi à d'autres conditions pratiques, comme «la disposition d'une armoire réfrigérée pour préserver la chaîne du froid des vaccins, disposer d'un

local suffisamment espacé pour vacciner à l'intérieur de l'officine ou procéder à l'installation d'un chapiteau à côté de la pharmacie, à condition de ne pas gêner la circulation publique». Il est aussi exigé que «la vaccination se fera par RDV espacés de 30 minutes pour respecter le protocole sanitaire. Les pharmacies devraient établir, au préalable, une demande auprès de la DSP de wilaya pour le ravitaillement en vaccins». Notons que le personnel du secteur de l'Education a débuté hier la vaccination au CEM Méziani-Belkacem à Nacéria, au chef-lieu de Béjaïa.

Hocine Cherfa

Réunion du gouvernement

Finances, énergie et micro-entreprises à l'ordre du jour

■ Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a rappelé la nécessité d'atteindre l'objectif de couverture des dépenses de fonctionnement par la fiscalité ordinaire à travers l'amélioration du taux de recouvrement des impôts et des taxes, lors de la réunion du gouvernement qu'il a présidée samedi.

Par Louisa Ait Ramdane

Suite à un exposé relatif à l'avant-projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2019, élaboré par le secteur des Finances et ce, en prévision de sa présentation lors d'un prochain Conseil des ministres, prévu hier, Benabderrahmane a insisté sur la nécessité de parvenir au rétablissement des équilibres financiers internes et externes de l'Etat, d'une part, et à la rationalisation et à l'optimisation de la gestion des finances publiques, d'autre part.

Concernant la situation actuelle des micro, petites et moyennes entreprises, et selon l'état des lieux présenté lors de cette réunion, il ressort que ce tissu d'entreprises représente pas moins de 97 % du total des entreprises et emploie plus de 56 % de la main-d'œuvre. A la suite de la présentation, le Premier ministre a relevé la nécessité d'examiner les voies et moyens de nature à améliorer et optimiser les différents dispositifs de soutien à la création d'emplois mis en place par l'Etat au niveau de différents secteurs.

A noter que des milliers d'entreprises dépendant du secteur des Transports, le bâtiment, le Tourisme et les services ont bénéficié d'exonérations fiscales en 2020, à cause de l'arrêt de leur activité suites aux mesures



de confinement décidées par l'Etat. Durant l'année en cours, en dépit d'une reprise timide de l'activité économique, plusieurs PME ont été contraintes de mettre la clé sous la porte.

Le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Energie et des Mines relatif sur deux projets de décrets exécutifs fixant les conditions d'octroi de l'autorisation de torchage de gaz, les conditions de mise en conformité des installations et équipements relevant des activités d'hydrocarbures réalisés antérieurement. Le premier projet de texte fixe les conditions d'octroi de l'autorisation exceptionnelle de torchage

de gaz, sachant qu'il est précisé que le principe de prohibition du torchage au niveau des installations des activités Amont est non seulement maintenu, mais en plus il est étendu aux installations des activités Aval et aux ouvrages de l'activité transport par canalisation. Ce projet de texte définit également les conditions de déclaration et de paiement de la taxe spécifique au torchage de gaz. Quant au second projet de texte, il définit les conditions de mise en conformité des installations et équipements relevant des activités hydrocarbures réalisées antérieurement. Ce projet de texte intervient dans le but d'assurer la

continuité des travaux déjà entrepris et un suivi effectif de la mise en conformité des installations et équipements. Ainsi et sur la base du retour d'expérience, des allègements et des arrangements, il vise l'aboutissement des programmes de mise en conformité sans pour autant réduire les exigences en la matière. Dans ce cadre, le Premier ministre a rappelé l'importance de densifier les efforts pour réduire les impacts environnementaux des opérations de torchage, tout en insistant sur le respect des délais fixés pour la mise en conformité des installations et des équipements pétroliers.

L. A. R.

Prévention contre les inondations

Citoyens et autorités appelés au nettoyage des canalisations

« Il ne faut pas attendre jusqu'à ce que ça soit trop tard pour commencer à déboucher les canalisations », a alerté l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (Apoce), dans de multiples publications sur sa page Facebook, lançant un appel général à toutes les communes, les associations de la société civile, les comités de quartiers et même les citoyens pour la nécessité d'œuvrer au nettoyage et au curage des réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement en prévision de toute inondation possible. L'Apoce indique que « septembre approche à grands pas et après la crise de l'oxygène qui a donné lieu à des centaines de morts, des feux qui ont ravagé plusieurs forêts au niveau national et ont engendré des dizaines de morts, nous ne voulons pas nous retrouver avec une nouvelle crise des

inondations », ajoutant que « pour nous prévenir de tout risque d'inondation, nous appelons citoyens et autorités concernées à nettoyer les canalisations ». « D'ici quelque jours, les conditions météorologiques commenceront à changer et de nombreuses régions connaîtront des pluies qui pourraient être accompagnées d'inondations sous diverses formes avec un blocage des réseaux d'assainissement », a-t-elle souligné. Malheureusement, se désole l'Apoce, « le phénomène des inondations se répète chaque année, et chaque année, on tombe dans la même bêtise. Nous attendons que les pluies arrivent, les inondations, les dégâts, puis on lance la campagne de nettoyage des canalisations ». « Ce qui s'est passé cette année nous suffit et nous ne souhaitons aucune nouvelle catastrophe », a ajouté l'associa-

tion. De son côté, la directrice de la protection de la faune et de la flore à la Direction générale des forêts, Ilhem Kabouya, a indiqué que « nous sommes aujourd'hui à près de 62 000 hectares de superficies incendiées, avec plus de mille foyers déclenchés sur 35 wilayas et les espaces forestiers constituent près de 60 % de la superficie détruite par les flammes ». Et d'ajouter : « Nous devons absolument essayer de programmer des actions d'assainissement avant les pluies pour éviter tous les problèmes d'érosion, de lessivage de la matière organique et stabiliser le sol. Le roboisement viendra par la suite vu que des milliers d'hectares ont été incendiés ». Il est à noter qu'au niveau de certaines wilayas du pays, des citoyens bénévoles n'ont pas attendu le début du mois de septembre pour commencer à nettoyer les canalisations. Par ailleurs, selon un média

national, le ministère de l'Intérieur a instruit de lancer en Algérie une campagne de nettoyage des canalisations pour prévenir tout risque d'inondation. Les campagnes auront à nettoyer les drains pour éviter qu'ils ne se bouchent. Ils auront également à nettoyer les vallées et les cours d'eau des ordures, des mauvaises herbes et de la boue. Ces campagnes seront désignées par les chefs de municipalité. Une grande campagne de nettoyage et d'entretien des égouts, des cours d'eau et des vallées est prévue. Elle se fera à partir du 15 septembre prochain, à travers les différentes wilayas du pays. Le nettoyage se fera même dans les zones noires qui sont des zones difficiles d'accès, par exemple sous les ponts. Ce sont des zones dangereuses, où des inondations peuvent se produire facilement.

Thinhinene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Probable fin de parcours pour Ennahdha

Suite de la page une

Cette attitude, qui est notamment celle d'Ennahdha, n'a toutefois de sens que si elle prend en compte la possibilité inverse, celle dans laquelle le président exclut justement tout retour en arrière, tout en durcissant son emprise. Le leader d'Ennahdha, Rachid Ghannouchi, a été plutôt explicite à ce sujet, notamment dans une tribune à un journal britannique : son parti n'aurait d'autre choix dans ce cas que d'appeler à la défense « de la démocratie et de la révolution ». Ce qui a été non moins clair dans son propos, bien qu'il n'ait pas abordé ce point précis, sans doute parce que cela allait de soi à ses yeux, c'est que la normalisation devrait se produire dès la fin du premier mois de suspension du Parlement, en somme dès le 26 de ce mois. Ennahdha n'est certes pas le seul parti à poser cette exigence, mais elle est la seule à l'accompagner d'un ultimatum. La politique n'est régie que par une seule loi, celle du rapport de force. Si la force était du côté d'Ennahdha, le président Saïed serait déjà non seulement revenu sur ses décisions, mais déjà tombé. Or non seulement il est toujours aux manettes du pays et que l'ordre règne partout dans celui-ci, ce qui témoigne de la confiance des Tunisiens à son endroit, la preuve est du même coup faite que le rapport de force est nettement en sa faveur. Il n'aurait d'ailleurs pris nulle mesure d'exception si tel n'était pas le cas. Cela décide du sort d'Ennahdha, dont l'interdiction est à l'évidence dans les intentions du président. Lorsqu'en effet un chef d'Etat en vient à dire qu'un certain parti islamiste veut tenter à sa vie, il n'est pas bien difficile de prévoir à quel avenir est condamné ce parti, et encore moins quel est-il. On se demandait l'autre fois si par hasard la question de la dissolution d'Ennahdha était à l'ordre du jour, et si elle devait intervenir dans la phase actuelle de transition. La seule réponse possible est que oui. Après la dissolution des Frères musulmans égyptiens, l'organisation mère de la mouvance islamiste dans son ensemble, suivie de la section jordanienne, il ne reste plus que cette grosse pièce d'Ennahdha à faire disparaître de la scène politique arabe.

M. H.

Front des forces socialistes (FFS)

L'unité nationale une «ligne rouge» à ne pas transgresser

■ Le Front des forces socialistes (FFS) a affirmé, samedi, que «l'unité nationale et la cohésion du peuple algérien sont une ligne rouge à ne pas transgresser ou instrumentaliser à des fins douteuses».

Par Hocine Y./APS

Dans un communiqué signé par son premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, le FFS a souligné que les Algériens et les Algériennes sont attachés à leur unité nationale, qualifiant de «pure illusion» toute tentative visant à lui porter atteinte.

«La personnalité algérienne imprégnée des constantes nationales et forgée par les crises et les épreuves endurées par ce brave peuple à travers les siècles ne sera jamais prise au piège de ces plans machiavéliques», a estimé le parti.

«Tout projet en dehors de la vision nationale démocratique ou toute manœuvre ciblant l'indépendance, la souveraineté et l'unité nationales, voire la cohésion sociale de notre nation est une atteinte au peuple et au pays à laquelle il faut vigoureusement faire face», précise le communiqué.

«Il n'y a pas de place dans l'Algérie de 2021 aux prédicateurs de la Fitna et de la division entre les enfants d'une même patrie, ni aux instigateurs de plans pervers visant à diviser les pays et à ébranler leur stabilité», a souligné le FFS.

«La diversité intellectuelle, culturelle et linguistique que recèle notre pays est un facteur de développement civilisationnel et ne sera nullement un facteur de scission, en dépit des tentatives des parties aux intérêts étri-

qués d'en faire une source de discorde». Concernant les incendies ayant ravagé récemment plusieurs régions du pays, le FFS a estimé que «tous les indicateurs et les preuves démontrent que ces incendies sont volontaires, pis encore, ils cacheraient bien des conspirations ciblant le tissu social national et l'unité nationale du peuple algérien».

Par ailleurs, le FFS a salué «l'élan de solidarité des Algériens et leurs belles images de cohésion à travers le territoire national face à la 3^e vague de Covid-19 et les feux de forêt ayant ravagé plusieurs wilayas du pays», soulignant que «ce formidable sursaut de solidarité et cette parfaite illustration de cohésion du peuple algérien et de tous les corps participants à l'opération d'extinction des incendies ont suscité l'admiration du monde entier et terrassé par la peur ceux qui pariaient sur la division du peuple algérien et la fragmentation de son territoire. Cela nous rappelle à l'esprit que les Algériens sont capables d'accomplir des miracles».

«La priorité doit être accordée à l'union, à l'unité et au bannissement des différends entre les enfants de la même patrie, tout en œuvrant, comme auparavant, lors du Congrès de la Soummam, à réaliser le plus large consensus possible pour préserver et consolider l'indépendance et la souveraineté nationales et instaurer un Etat démocratique et de



Youcef Aouchiche, premier secrétaire du FFS

P.V.D. R.

droit qui préserve les droits des Algériens, un Etat protecteur de la souveraineté et de l'unité nationales et garantissant le progrès et la prospérité».

Le parti a renouvelé l'appel «à accélérer le recensement des dégâts, l'indemnisation et l'accompagnement des sinistrés pour un retour à la vie normale ainsi qu'à procéder à une enquête approfondie pour informer

l'opinion publique nationale sur les circonstances réelles de cette tragédie, dénoncer les responsables et dévoiler leurs plans». Le FFS a saisi l'occasion pour s'incliner à la mémoire des victimes des feux de forêt, parmi les civils et éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), en reconnaissance de leurs sacrifices, renouvelant «ses sincères condoléances et ses profonds

sentiments de compassion aux familles des victimes».

Au plan régional, le FFS a dit «suivre avec un extrême regret la préparation du terrain aux réseaux du néolibéralisme sauvage et au mouvement mondial dans la région maghrébine pour leur permettre de s'infiltrer et de détruire nos pays, y compris ceux qui les accueillent».

H. Y./APS

Opération de vaccination contre le Covid-19

Formation spécialisée au profit des pharmaciens

Une session de formation spécialisée sur l'opération de vaccination contre le nouveau coronavirus (Covid-19), destinée aux pharmaciens d'officine, a été organisée hier à Alger par le ministère de la Santé, dans le cadre du renforcement et l'accélération du programme de vaccination national contre le virus.

Animée par des spécialistes et experts, la formation s'est déroulée par visioconférence à partir du siège du ministère de la Santé. Elle s'adresse notamment aux pharmaciens et pharmaciens assistants, conformément à l'arrêté n° 43 du 7 août 2021 portant autorisation des pharmacies d'officine à vacciner contre le Covid-19.

Elle a porté, entre autres, sur les conditions et les éléments à remplir par le pharmacien pour lancer la vaccination dans son officine, ainsi que sur les modalités de mise en œuvre de l'opération de vaccination contre le Covid-19 dans les pharmacies, notamment la garantie de la climatisation et des moyens de réfrigération pour stoker les vaccins.

Dans une déclaration à la presse, la directrice générale de la Pharmacie et des équipements de santé au ministère de la Santé, P^{te} Wahiba Hadjoudj, a expliqué

que «l'adhésion des pharmaciens d'officine à l'opération de vaccination s'inscrit dans le cadre de son accélération au sein de la population, et dans le but de la mener à bien».

«Pour l'accélération de la vaccination au sein de la population, nous avons eu recours à l'adhésion des pharmaciens d'officine et à leur volonté de nous prêter main-forte», a indiqué P^{te} Hadjoudj, rappelant l'existence de «12 000 pharmacies à l'échelle nationale».

Elle a ajouté que ces pharmacies «constituent des lieux de proximité pour la prise en charge sanitaire des patients, surtout dans les petites localités éloignées, appelées zones d'ombre», soulignant, dans ce cadre, que «les pharmacies serviront de relais pour que les populations de ces régions puissent y aller se vacciner en toute sécurité».

Par ailleurs, P^{te} Hadjoudj a indiqué que l'opération de vaccination «est élargie en premier temps aux pharmaciens d'officine, et juste après, elle sera élargie au niveau des cabinets libéraux médicaux de généralistes et spécialistes, comme prochaine étape».

Elle a précisé que cela vise à «mettre à contribution tous les acteurs du système

de santé pour prêter main-forte et faire de cette vaccination un vrai succès dans la mesure de vacciner le plus grand nombre possible de citoyens, notamment entre les mois de septembre et novembre, afin d'atteindre l'objectif de vacciner 70 % de la population algérienne».

Récemment, le ministère de la Santé a annoncé avoir élaboré un guide technique au profit des pharmaciens d'officine, comprenant des orientations administratives et techniques susceptibles de garantir la réussite de la campagne nationale de vaccination contre le Covid-19.

Le guide a été élaboré par la direction générale de Pharmacie et des équipements de santé en collaboration avec le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNPO) et la Fédération algérienne de Pharmacie.

Coronavirus : plus de 4 400 000 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 4 423 173 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la mala-

die fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles hier.

Plus de 211 307 660 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays. Ils excluent les révisions réalisées a posteriori par certains organismes statistiques, qui concluent à un nombre bien plus important de morts.

L'OMS estime même, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé que celui officiellement recensé.

Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste aussi non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays.

Sur la journée de samedi, 8 835 nouveaux décès et 563 387 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Kamel L.

Chine

La production de gaz naturel atteint 15,8 milliards de m³ en juillet

■ La production de gaz naturel en Chine a atteint, en juillet dernier, 15,8 milliards de mètres cubes, en hausse de 9,8 % en base annuelle, selon des données récentes du Bureau d'Etat des statistiques chinois (BES).

Par Salem K.

Le volume de la production a augmenté en juillet de 15,1 % par rapport au niveau enregistré en juillet 2019, ce qui porte le taux de croissance moyen des deux dernières années à 7,3 %.

Au cours des sept premiers mois, la production de gaz naturel en Chine s'est établie à 120,2 milliards de mètres cubes, soit une hausse de 10,7 % par rapport à la même période l'année précédente, a indiqué le BES.

Les importations de gaz naturel ont également connu une hausse rapide en juillet, avec une augmentation du volume de 27 % sur un an à 9,34 millions de tonnes.

La production d'électricité en hausse de 13,2 % de janvier à juillet

La production d'électricité de la Chine a poursuivi sa croissance à deux chiffres au cours des sept premiers mois de 2021, avec une augmentation rapide de l'électricité produite par les



énergies propres.

L'électricité produite par les grandes entreprises du pays a crû de 13,2 % sur un an pour atteindre 4 600 milliards de kWh au cours de la période janvier-

juillet, selon le Bureau d'Etat des statistiques.

Ce volume a augmenté de 12,2 % par rapport à la même période en 2019, plaçant la croissance moyenne des deux

dernières années à 5,9 %.

En juillet, la production d'électricité de la Chine a progressé de 9,6 % en glissement annuel à 758,6 milliards de kWh.

La production d'électricité éolienne et la production d'énergie nucléaire ont respectivement augmenté de 25,4 % et 14,4 % sur un an en juillet.

S. K.

Tunisie

La baisse des prix est-elle vraiment possible ?

Depuis son coup de force, le Président Kais Saïed multiplie les initiatives pour inciter les petits commerçants et les grandes surfaces à «contribuer à l'effort national» face à l'inflation.

Dimanche 15 août au matin, le marché de gros de Bir El Kassaa, en banlieue sud de Tunis, grouille de monde. Plus de 250 grossistes y vendent les fruits et légumes qu'on retrouvera ensuite sur les étals des souks et des épiceries. Khaled Ben Hamza est l'un d'eux. Comme les autres commerçants, il a entendu le Président Kais Saïed appeler les responsables des circuits de distribution «à contribuer à l'effort national et à ne pas exploiter cette conjoncture pour spéculer ou augmenter les prix».

Khaled Ben Hamza n'est pas convaincu de l'efficacité de cette annonce. «Je trouve ça assez populiste. Ici, au marché, les prix varient en fonction de l'offre et de la demande», explique le commerçant, qui se décrit comme un «régulateur» : «En ce moment, avec la chaleur, beaucoup d'agriculteurs ont perdu une partie de leur récolte, donc les prix sont assez élevés. Dès qu'un produit se fait rare sur le marché, son prix augmente, c'est comme ça».

Après son coup de force du 25 juillet par lequel il s'est arrogé tout le pouvoir exécutif, le Président tunisien a reçu les partenaires sociaux, qu'il a tenté de convaincre de baisser les prix. Cette initiative a été saluée par beaucoup de Tunisiens, dont le pouvoir d'achat s'érode sous le coup d'une inflation qui avoisine les 6 % sur les douze derniers mois. La hausse des prix des denrées alimentaires est d'ailleurs l'un des principaux

griefs adressés à la classe politique depuis la révolution de 2010-2011.

Quelques secteurs ont répondu à son appel. D'un commun accord, les grandes surfaces ont consenti des réductions sur des produits de première nécessité. Dans certains rayons d'un supermarché de la ville, des pancartes revendiquant un «engagement citoyen» ont fait leur apparition. Elles attirent l'attention des clients sur des réductions de prix allant de 5 % à 15 % sur quelques produits (volaille, jus de fruit, œufs, beurre...).

Des pénuries artificielles

Mais il en faudrait davantage pour réduire l'inflation. Cela nécessiterait notamment une restructuration en profondeur du système agricole et des circuits de distribution. «Prenez un transporteur de fruits et légumes, illustre Khaled Ben Hamza. Si le prix du carburant augmente, il le répercutera sur ses tarifs. Pareil pour l'épicier dont le loyer a augmenté. Sans compter les aliments pour le bétail, importés, qui sont de plus en plus chers et augmentent donc le prix de la viande. C'est toute la chaîne de fixation des prix qui pose problème. Ce n'est pas seulement une question de volonté du revendeur».

L'autre facteur inflationniste est lié à la spéculation. Le 11 août, le Président tunisien a ainsi profité d'une visite de deux centres de stockage réfrigéré de produits agricoles importés (dont des pommes de terre et des poires) pour dénoncer les abus de certains distributeurs, accusés de manipuler leurs stocks et de créer des pénuries artificielles. «Ce sont les routes

de la faim qui se dessinent, et non les routes de la distribution. Ceux qui veulent embraser le pays en augmentant les prix périront dans leur propre feu», a averti Kais Saïed.

Au marché couvert de l'Ariana, dans le nord de Tunis, les commerçants connaissent bien le chef de l'Etat, un habitué des lieux avant son élection, en octobre 2019. Beaucoup soutiennent ses prises de position. C'est le cas de Mondher Jawadi, 52 ans, vendeur de fruits dans l'allée centrale depuis deux décennies. «Il y a quand même des doutes sur la façon dont les stocks sont gérés. Ces pommes de terre sont à 1,5 dinar [45 centimes d'euro] le kilo. A cette période de l'année elles devraient être à 1,1 dinar. A combien seront-elles en septembre ?», se demande-t-il.

Khaled, un travailleur journalier de 39 ans, s'interroge également : «Depuis des années, on ne comprend plus comment les prix sont fixés. Parfois ça augmente de 50 % sans raison. Parfois il y a des pénuries temporaires, comme pour l'huile végétale que personne n'arrivait à trouver il y a quelques semaines», se plaint-il.

Subventions et monopoles

Les opérations de contrôle se sont intensifiées depuis les annonces de Kais Saïed. Notamment chez les distributeurs de produits subventionnés par l'Etat, que certains spéculateurs achètent massivement pour créer un manque, dans un premier temps, avant de réalimenter le marché à des prix plus élevés. Près de 3 000 litres d'huile végétale, 100 tonnes de semoule et 400 tonnes de farine ont été saisies lors de ces contrôles.

«Mais la plupart de ces équipes de contrôle sont en effectifs réduits», note Anis Chouk, analyste économique pour l'Association de lutte contre l'économie de rente en Tunisie (Alert) : «Le vrai problème, au-delà de la manipulation des marchés, c'est la question des monopoles, qui créent des goulets d'étranglement dans chaque secteur et qui incitent au développement d'une économie parallèle et spéculative». Pour Malek Aloui, lui aussi membre d'Alert, le durcissement de ton présidentiel et la multiplication des contrôles «peuvent être bénéfiques sur le court terme». Selon lui, «cela montre à ceux qui profitent du système qu'ils peuvent être inquiétés et que le Président n'est pas quelqu'un avec qui on peut s'arranger».

Près de quatre semaines après son coup de force, le Président n'a toujours pas désigné de nouveau Chef du gouvernement. Nul doute que les réformes économiques seront l'un des gros dossiers de la rentrée, alors que le produit intérieur brut tunisien s'est contracté de 10 points depuis le début de 2020.

«Il y a des questions qui sont hors de la portée de la Présidence, notamment la tension sur le dinar. La Tunisie continue d'avoir une économie surdépendante de l'extérieur et d'importer beaucoup pour pouvoir produire, ce qui, dans certains cas, importe aussi de l'inflation», analyse Mehdi Ben Guirat, économiste et professeur à l'université Laurentienne, au Canada : «Même si Kais Saïed montre aujourd'hui qu'il veut résoudre les problèmes concrets des Tunisiens, rien ne dit qu'il pourra restructurer en profondeur l'économie».

Lilias Blaise In Le Monde

Sidi Bel-Abbès

Distribution de plus de 2 300 logements publics locatifs

■ Une opération de distribution de 2 309 logements publics locatifs a eu lieu samedi, au niveau de six communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris du wali, Mustapha Limani.

Par Adel N./APS

Supervisant la cérémonie de distribution des logements, le même responsable a précisé que le quota de la commune de Sidi Bel-Abbès a été de l'ordre de 1 171 unités, alors que 290 logements ont été distribués dans la commune de Ben Badis et 230 autres dans la commune d'Aïn El-Berd, en plus de 201 logements dans la commune de Sidi Ali Boussidi.

Dans le même cadre, 200 logements publics locatifs ont été distribués dans la commune de Sidi Lahcen et 180 autres dans la commune de Tenira, ainsi que 28 unités dans la commune de Sfisef, a-t-il déclaré, ajoutant que l'opération a aussi concerné la distribution de 35 aides à l'habitat rural au niveau de plusieurs communes de la wilaya.

M. Limani a fait savoir qu'av

la distribution de cet important quota, le nombre de logements de la formule public locatif distribués à travers la wilaya, depuis le début de l'année en cours, s'élève à 3 836 unités.

Pour rappel, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a vu, depuis le début de l'année 2021, la distribution d'un nombre important de logements des différentes formules, sachant que jusqu'au mois de juillet dernier 1 527 logements publics locatifs ont été distribués, ainsi que 102 autres de type LPA et 900 logements AADL. Quelque 323 aides à l'habitat rural ont été également octroyées lors de la même période.

A. N./APS



Tiaret

Inauguration de deux structures sanitaires et trois stades

Deux structures de santé et trois stades de proximité ont été inaugurés samedi dans trois communes de la wilaya de Tiaret, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du moudjahid (20 août).

Le wali de Tiaret, Mohamed Amine Dramechi, a inauguré le service des urgences médico-chirurgicales de la commune de Kasr Chellala d'une capacité de 40 lits. Le projet a nécessité une enveloppe de 830 millions DA. Le service est doté des équipements médicaux les plus récents, dont les équipements

de radiologie de dernière génération. A cette occasion, le wali a souligné que tous les efforts seront déployés pour la prise en charge sociale des médecins spécialistes, sachant que 40 logements de fonction ont été réservés au secteur de la santé de la wilaya. Ils seront distribués aux différentes régions, dont la commune de Kasr Chellala qui a un besoin urgent de spécialistes en gynécologie et obstétrique et en radiologie, en plus d'autres spécialités.

Par ailleurs, l'hôpital de Rahouia, qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation et

d'extension et de nouvelles structures et équipements d'une valeur de 80 millions DA, a été inauguré par le wali de Tiaret, qui a également inauguré trois stades de proximité au niveau de la zone de Ferâa à Kasr Chellala et douar Lakbab, dans la commune de Sidi Hasni et douar Ghiress, dans la commune de Rahouia. Ces structures font partie des 9 stades de proximité dont les zones d'ombre ont bénéficié dernièrement. Les travaux de cinq chantiers ont été achevés et le reste sera réceptionné prochainement.

Lors de sa rencontre avec la

population de la commune de Rahouia, le même responsable a indiqué que l'opération d'étude des dossiers déposés concernant 1 700 lotissements sociaux sera lancée dans les prochains jours, conformément à de nouvelles procédures qui prennent en compte un tableau de notation selon la priorité dans la distribution de lots de terrain constructibles à caractère social. Cette opération touchera les communes de Rahouia, Sougueur, Aïn Dzarit, Mahdia, Madna et Sidi Abderrahmane, a-t-on conclu.

Younès F.

Feux de forêt à Skikda et Béjaïa Départ d'une caravane de solidarité au profit des sinistrés

Une caravane de solidarité a pris le départ samedi du siège du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit (Alger) pour acheminer des produits alimentaires et des médicaments au profit des sinistrés des feux de forêt dans les wilayas de Skikda et Béjaïa.

Le coup d'envoi de cette caravane a été donné par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebigua, en compagnie du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, et ce, à l'occasion du double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956).

Organisée en coordination avec d'autres départements ministériels et des acteurs de la société civile, cette caravane comprend des produits alimentaires, des médicaments, des vêtements, de draps et des affaires scolaires destinés aux sinistrés des feux de forêt dans la wilaya de Skikda et de Béjaïa, selon les organisateurs. Elle fait suite à d'autres caravanes initiées par le ministère des Moudjahidine, dont celle qui a rejoint jeudi dernier les wilayas de Skikda et d'El Tarf en solidarité avec les sinistrés des feux de forêt.

Ali O.

Jijel

Consultations médicales pour près de 300 habitants de la commune de Settara

Les habitants de la commune de Settara, dans la wilaya de Jijel, ont bénéficié de consultations médicales spécialisées dispensées gracieusement par la caravane médicale «Souboul El wikaya» (voies de la prévention), a-t-on appris, samedi, du président de l'APC de cette collectivité locale, Rabah Akiss.

Cette caravane médicale, initiée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière en coordination avec un laboratoire privé sous l'égide du wali de Jijel, a effectué des consultations médicales spécialisées au profit de près de 300 citoyens, a indiqué à l'APS le même élu. Elle a été encadrée

par 10 médecins en chef de services spécialisés en ophtalmologie, ORL, gynécologie, cardiologie, réanimation et psychiatrie, a souligné la même source. Cette caravane a prodigué ses soins aux malades habitant cette localité qui ne compte aucun médecin spécialiste, a déclaré le même élu qui a relevé que l'APC

a mobilisé des autocars pour le transport de ces patients de leurs villages reculés jusqu'au CEM Moubarak-EI-Mili où a été installée cette caravane.

Cette caravane a réservé un stand pour le dépistage et la vaccination contre le Covid-19 ainsi qu'aux analyses médicales, est-il indiqué.

Hanïa T.

Mostaganem

Plus de 2 900 infractions aux mesures de prévention contre le Covid-19

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mostaganem ont enregistré plus de 2 900 infractions aux mesures de prévention contre le coronavirus, a-t-on appris, samedi, auprès de la cellule de communication et des relations publiques du groupement territorial de ce corps de sécurité. La même source a pré-

cisé que les différentes unités et brigades de la Gendarmerie nationale ont, dans la période du 13 juillet dernier au 17 août en cours, relevé 2 961 infractions, dont 1 338 concernent le non-respect du port du masque protecteur et 1 307 autres en rapport avec le non-respect de la mesure du confinement sanitaire partiel entre 20 heures et 6 heures

du matin du jour suivant.

Lors de cette même période, 276 infractions à la décision de fermeture des plages et 29 autres concernant le non-respect des conditions et les règles de prévention sanitaire dans les locaux commerciaux ont été enregistrées, alors que plus de 11 autres personnes ont enfreint l'interdiction du transport des

personnes, a-t-on ajouté.

Les éléments de la Gendarmerie nationale ont, durant la même période, procédé au contrôle de 11 502 véhicules et 14 767 personnes, qui s'est soldé par la mise en fourrière de 182 véhicules pour infraction de leurs propriétaires des mesures de prévention.

Yanis F.

Centre culturel algérien à Paris

La créativité féminine mise en valeur

■ Le Centre culturel algérien à Paris continue de mettre la lumière sur le talent de nos jeunes dans différentes disciplines artistiques. La musique, l'art plastique, la calligraphie arabe et l'art du spectacle sont tous présents dans le programme annuel de l'établissement.



Par Abla Selles

Pour le mois de septembre prochain, le public du Centre culturel algérien à Paris aura rendez-vous avec une belle exposition d'art plastique intitulée «Créativité féminine». Il s'agit d'une exposition collective où les œuvres des artistes peintres Mejda Ben, Amina Hammadi, Myriam Lahcene et Fadela

Lansouri seront présentées au public du 10 au 25 septembre du mois.

Cette exposition sera très riche sur le plan technique, comme sur le plan artistique, puisque les artistes participantes ont démontré un talent incontournable dans des expositions personnelles et collectives en Algérie comme à l'étranger. Ces artistes sont aussi des femmes passionnées et très sensibles à

la peinture et aux couleurs, très attachées à la culture algérienne et universelle et ayant une empreinte propre à elles.

D'ailleurs, pour Mejda Ben la peinture est une aventure, un voyage qui lui permet de se rencontrer et de rencontrer le monde. bercée par la peinture moderne européenne et japonaise mais aussi par les miniatures perses et les arts décoratifs nord africains, ce brassage culturel

est au cœur de sa recherche plastique. En cela, l'art nouveau est sa principale référence stylistique, à laquelle s'ajoute le pattern painting dont le nabisme et le fauvisme sont les plus représentatifs.

Amina Hammadi, quant à elle, est une artiste peintre diplômée de l'Ecole des beaux-arts de Mostaganem, où elle enseignera par la suite. Elle a sillonné tout le territoire algérien afin d'exposer

lors d'événements culturels nationaux. Elle expose également à l'international, au Maroc, Tunisie, Jordanie ou en France où elle réside actuellement. Dans sa création artistique, elle exploite les accidents plastiques pour en faire une œuvre d'art maîtrisée, où l'amalgame de formes, de couleurs et de textures évoque son univers intérieur, une sorte de dialogue entre elle et sa toile.

Autodidacte de formation, Myriam Lahcene est une passionnée de voyages et de littérature. Ses premiers coups de pinceau sonnent pour elle comme une évidence. Instinctive, ses toiles correspondent souvent à son état d'esprit. Les femmes sont pour elle une source inépuisable. Cet univers féminin esthétique et coloré devient sa signature artistique.

Les peintures de Fadela Mansouri sont empreintes d'éléments rappelant ceux du monde, tels que l'eau, le feu, l'air ou encore la terre. Les couleurs sont vives comme un brasier, comme une éruption volcanique, presque gazeuse. Son univers est métaphysique, onirique, fait de paysages aux confins des mondes. Comme le public peut remarquer, l'artiste utilise des matériaux rudimentaires tels que le bois, la toile de jute, qu'elle mêle à la peinture pour donner cette matière si singulière à ses toiles. **A. S.**

«The Crown» saison 5

Les premières images de Diana et Charles dévoilées

Le compte à rebours continue. Alors que Netflix a dévoilé dans le mois de juillet dernier une photo d'Imelda Staunton dans le rôle d'Élisabeth II, les spectateurs viennent de découvrir en ce mois d'août, à quoi vont ressembler Diana et le prince Charles dans la saison 5 de «The Crown». La première, interprétée par Elizabeth Debicki

(Tenet), est allongée sur un canapé, les yeux dans le vide. Une lettre est posée sur elle.

Le second, lui aussi la mine inquiète, se tient droit, une main dans la poche de sa veste, comme à son habitude. Il est joué par l'acteur britannique Dominic West (The Wire).

Ils remplacent les acteurs des saisons précédentes, Emma

Corrin et Josh O'Connor, dont les prestations ont été saluées lors des derniers Golden Globes.

Peu d'éléments sur cette nouvelle saison ont en revanche été dévoilés. Celle-ci se déroulant à partir de 1992, Élisabeth II devra sans nul doute faire face à certains événements majeurs de l'histoire récente de la monar-

chie britannique, comme les révélations choc de la princesse Diana lors de son interview avec la BBC, l'incendie du château de Windsor et l'élection du travailliste Tony Blair.

Succès critique et populaire, «The Crown» a déjà remporté trois Golden Globes et huit Emmy Awards, les récompenses de la télévision américai-

ne. Soixante-treize millions de foyers ont regardé au moins une partie de la saga, a indiqué en janvier 2020 Ted Sarandos, directeur du contenu chez Netflix.

Le tournage de la nouvelle saison a démarré au mois de juillet. Elle est annoncée pour 2022.

M. K.

«Cruella 2»

Emma Stone est de retour

Les dalmatiens n'ont qu'à bien se tenir, elle sera de retour. L'actrice américaine Emma Stone reprendra son rôle dans «Cruella 2» après le succès du premier volet, a annoncé le site américain Deadline, avec la confirmation de l'agent de l'actrice. Cette annonce balaye du même coup certains rumeurs. En effet, après la plainte contre Disney+ de Scarlett Johansson pour avoir sorti «Black Widow» en streaming et en salles, d'aucuns prétaient à Emma Stone les mêmes intentions. Il faut croire que ça ne sera pas le cas. «Cet accord entre Disney et Emma Stone démontre qu'il peut y avoir une voie à suivre équitable qui

protège les artistes et aligne les intérêts des studios avec le talent», a affirmé l'agent d'Emma Stone. Un accord qui permet d'envisager une suite au premier volet de Cruella. Le réalisateur Craig Gillespie et le scénariste

Tony McNamara avaient le projet en tête, mais il manquait Emma Stone à leur liste. Pour le moment, Disney n'a pas révélé la date de sortie de «Cruella 2», ni si le système hybride cinéma-streaming sera appliqué à cette suite

attendue par de nombreux fans. L'action en justice de Scarlett Johansson n'a en tout cas pas freiné Disney dans la poursuite de son plan hybride entamé avec la pandémie. «Jungle Cruise», avec Dwayne Johnson et Emily

Blunt, est sorti en streaming et en salles aux États-Unis, tandis que «Free Guy» avec Ryan Reynolds sortira en streaming quelques semaines après sa diffusion au cinéma outre-Atlantique.

C. M.

«Star Wars : Visions»

La série dévoile sa bande-annonce

La rencontre entre deux mondes. Disney a dévoilé la bande-annonce de sa très attendue série «Star Wars : Visions», une anthologie de courts-métrages d'animation japonaise réinterprétant l'univers des studios Lucasfilm.

«Ces histoires rendent hommage à un univers qui a inspiré un très grand nombre de

conteurs visionnaires, et montrent toute l'étendue de la palette narrative de l'animation japonaise, explique l'un des producteurs, James Waugh, dans un communiqué. Chacune est racontée avec beaucoup d'originalité et d'un point de vue qui enrichissent notre conception de ce que peut être une histoire de Star Wars». Sept des plus grands

studios d'animation japonaise ont contribué au projet : Kamikaze Douga, Geno Studio, Studio Colorido, Trigger, Kinema Citrus, Production I.G. et Science Saru. Chacun a réalisé au moins un épisode. À la clé, il y en aura neuf et raconteront tous une histoire inédite. Ils seront mis en ligne sur Disney+ à compter du 22 septembre. **R. I.**



Tchad

Le chef de la junte promet «des actions concrètes» en faveur des groupes armés

■ Le chef de la junte militaire au Tchad a promis samedi «des actions concrètes» en faveur des groupes «politico-militaires», lors de l'installation du comité technique spécial relatif à leur participation au «dialogue national inclusif», devant conduire aux premières élections depuis la mort d'Idriss Déby Itno.

Par Mourad M.

«**N**otre bonne foi sera traduite par des actions concrètes seront prises en matière d'amnistie, de libération des prisonniers de guerre, de restitution des biens et de réinsertion socioprofessionnelle suivant un calendrier précis à définir», a assuré Mahamat Idriss Déby Itno, président du Conseil militaire de transition (CMT).

Le «dialogue national inclusif» doit se tenir en novembre et décembre et vise, selon le gouvernement, à «rassembler tous les Tchadiens pour former un pays apaisé».

Un comité d'organisation du Dialogue national inclusif a été

nommé la semaine dernière, avec notamment pour vice-président Saleh Kebzabo, principal opposant au régime de l'ex-président tchadien. Parallèlement, un autre comité de 28 membres, spécialement en charge du dialogue avec les groupes armés, a été nommé mardi avec à sa tête l'ancien président Goukouni Weddeye. Plusieurs proches du nouveau chef de l'État et généraux influents de l'armée tchadienne font aussi partie du comité. Plusieurs groupes rebelles tchadiens sont basés en Libye, au Soudan ou dans les zones frontalières avec ces pays, parmi lesquels le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), à l'origine d'une offensive le 11 avril sur N'Djamena qui a entraîné la mort du président



PH. > D. R.

Déby, au pouvoir depuis 30 ans.

«Il est temps que nous cessions d'entendre les bruits de bottes et que nous nous engageons résolument à résoudre nos problèmes par le dialogue», a déclaré Mahamat Idriss Déby, fils du défunt président. «J'insiste pour que les pourparlers avec nos frères politico-militaires obéissent à des critères objectifs, réalistes, rationnels et patriotiques, marqués par la dominance constante de l'esprit de consensus», a-t-il ajouté. «La réussite de ces négociations implique (...) l'accompagnement de nos partenaires (...) dans toutes les phases du processus du dialogue devant aboutir au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration», a poursuivi le chef de l'État.

Le 10 août, le général de 37 ans avait déjà lancé «un appel pressant aux politico-militaires»

pour créer «une impulsion collective de la dynamique de l'unité nationale et du vivre-ensemble». Le gouvernement avait ensuite précisé que cette invitation concernait «tous les groupes armés sans exception». Le régime avait jusqu'à alors exclu de discuter avec le FACT.

Certains groupes rebelles comme l'Union des forces pour la démocratie et le développement (UFDD) du général Mahamat Nouri se sont déjà dit prêts à participer au dialogue.

De son côté, le FACT avait souligné «un pas dans la bonne direction», mais avait donné des conditions préalables à sa participation au dialogue, notamment «l'amnistie générale pour tous les politico-militaires, les opposants en exil et la libération de tous (ses) militants».

A l'annonce de la mort du président Déby, son fils s'est

arroqué les titres de président de la République et de chef suprême des armées. Il a promis des élections «libres et démocratiques» au terme d'une période de transition de 18 mois renouvelable, mais sans exclure une prolongation de la transition.

Le CMT a dissous le Parlement et le gouvernement et abrogé la Constitution. Sous la pression internationale, la junte a nommé un «gouvernement de transition» de civils le 2 mai, dirigé par Albert Pahimi Padacké, le dernier Premier ministre du défunt.

L'histoire du Tchad indépendant est ponctuée d'épisodes de rébellions armées venues du nord, de la Libye ou du Soudan voisin. Idriss Déby était lui-même arrivé au pouvoir en 1990 à la tête de forces rebelles ayant foncé sur N'Djamena.

M. M.



Commentaire

Accueil

Par Fouzia Mahmoudi

En 2015, l'accueil de millions de migrants venant de Syrie, d'Irak ou encore d'Afghanistan avait créé de forts remous au sein de l'Union européenne, entre les pays favorables à prendre leur part de nouveaux arrivants, ceux réticents mais qui respecteraient néanmoins les consignes des instances européennes, et finalement ceux vent debout contre l'idée de recevoir ces demandeurs d'asile venus du Moyen-Orient. Aujourd'hui, il semblerait qu'à l'occasion de la reprise du pouvoir des talibans en Afghanistan la même crise attend l'UE. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a ainsi exhorté samedi tous les pays, en premier lieu les pays européens, à accueillir une partie des réfugiés afghans exfiltrés de Kaboul et à assurer les États membres de l'UE qui le feront du soutien financier de l'Europe. «J'appelle tous les États qui ont participé aux missions en Afghanistan, les Européens et les autres, à accorder des quotas d'accueil suffisants (...) pour que collectivement nous puissions venir en aide à ceux qui ont besoin de protection», a déclaré Ursula von der Leyen au terme d'une visite en Espagne dans le centre d'accueil pour les employés afghans de l'UE à Kaboul. «La Commission est prête à envisager les moyens budgétaires nécessaires pour soutenir les États-membres de l'UE qui se proposeront pour aider des réfugiés à s'installer sur leur territoire», a-t-elle poursuivi lors d'une conférence de presse sur la base militaire de Torrejón de Ardoz (nord-est de Madrid), où ce centre d'accueil a été installé. On ignore à ce jour combien de pays membres de l'UE se sont engagés à accueillir sur leur sol des réfugiés afghans et si certains gouvernements ont refusé. Accompagnés du Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, Ursula von der Leyen et le président du Conseil européen, Charles Michel, avaient auparavant visité les installations mises à la disposition des réfugiés sur cette base, où doivent transiter tous les Afghans qui travaillaient à Kaboul pour les institutions de l'UE et leurs familles, avant d'être répartis ensuite dans différents pays pour y refaire leur vie. Dans une allusion au caractère très sensible de ce sujet dans l'Europe des 27, Charles Michel a, pour sa part, admis que l'immigration constituait «une question difficile dans l'Union européenne» et a plaidé pour la mise en place de «migrations régulières, ordonnées». Interrogée sur les relations entre l'UE et les talibans, qui contrôlent maintenant la plus grande partie de l'Afghanistan, la présidente de la Commission européenne a, par ailleurs, insisté sur le fait que s'il y avait bien «des contacts opérationnels» avec eux sur le terrain pour «sauver des vies», il n'y avait «aucun dialogue politique» avec ce mouvement et donc «aucune reconnaissance des talibans». Toutefois, l'accueil cette fois-ci des migrants ne sera certainement pas aussi généreux qu'il le fut il y a six ans, au vu des multiples incidents et même attentats terroristes qui ont impliqué des réfugiés. Reste à voir quels pays aujourd'hui se montreront les plus ouverts et lesquels, à l'instar de la Hongrie en 2015, refuseront de prendre leur quota d'expatriés. F. M.

États-Unis

L'ouragan Henri fonce vers le nord-est

Henri, tempête devenue ouragan de catégorie 1, se dirige droit vers le Nord-Est des États-Unis, une région d'habitude relativement épargnée par les ouragans, avec inondations et fortes pluies en perspective dès cette semaine. Avec des vents allant désormais jusqu'à 120 km/h, Henri doit atteindre cette semaine les côtes américaines à Long Island, près de New York, ou un peu plus au nord à Nouvelle-Angleterre, selon le Centre américain de surveillance des ouragans (NHC), qui a confirmé dans son bulletin de 23h00 (03h00 GMT) que l'ouragan se déplaçait vers le nord à plus de 30 km/h.

La dégradation des conditions météorologiques a poussé à l'arrêt du grand concert organisé à Central Park pour marquer les «retrouvailles» des artistes

avec le public de New York. Le chanteur Barry Manilow a été interrompu au milieu d'une chanson par une voix demandant aux spectateurs d'évacuer les lieux rapidement mais calmement.

De sept à 15 cm de précipitations sont attendus à travers la région, et jusqu'à 25 cm par endroits, a-t-il précisé. Le Service national de météorologie a annoncé, samedi soir, s'attendre à ce qu'Henri se maintienne en ouragan de catégorie 1 lors de son arrivée sur la côte.

Une partie du nord-est des États-Unis, dont New York, avait été placée vendredi en alerte à l'approche de Henri, qui pourrait devenir le premier ouragan en 30 ans à toucher la côte de la Nouvelle-Angleterre. «Le dernier ouragan à avoir touché terre en Nouvelle-Angleterre remonte à Bob en 1991», avait indiqué un

porte-parole de l'agence américaine d'étude de l'océan et de l'atmosphère. Cet ouragan avait fait au moins 17 morts sur toute la côte Est. Face à la menace, plusieurs gouvernements ont appelé la population à la prudence.

La capitale culturelle et économique du pays a encore à l'esprit le douloureux souvenir de l'ouragan Sandy, qui avait fait 44 morts dans la ville en 2012.

Dans le Massachusetts, l'État de la ville de Boston, le gouverneur Charlie Baker a demandé «à tous d'éviter les déplacements inutiles», surtout dans les zones côtières. Dans cet État, où toutes les plages et les parcs seront fermés entre samedi et dimanche, l'ouragan pourrait provoquer des coupures de courant affectant 100 000 à 300 000 habitants, ont indiqué les services du gouverneur.



Angleterre

Mahrez buteur face à Norwich



Laissé sur le banc pour le début de la rencontre qui opposait Man City à Norwich, l'international algérien a finalement fait son entrée à la 75^e minute, en lieu et place de la recrue estivale, Jack Grealish. À cet instant

du match, les Cityzens menaient déjà (4-0) au score. Il n'aura fallu que neuf petites minutes au capitaine des Verts pour se montrer décisif en ajustant de près le gardien adverse après avoir été servi à la limite du hors-jeu, lui permettant ainsi d'inscrire le cinquième but des Skyblues. Riyad Mahrez et ses coéquipiers renouent avec la victoire après avoir enchaîné deux défaites consécutives en ce début de saison, d'abord face à Leicester dans le Community Shield, puis face à Tottenham à l'occasion de la première journée de Premier League.

Stade «Ahmed-Zabana» (Oran)

L'infrastructure dotée de tourniquets et points de contrôle

Le stade «Chahid Ahmed-Zabana» d'Oran a été doté de tourniquets et points de contrôle dans le cadre des opérations de réhabilitation de cette infrastructure en prévision des Jeux méditerranéens (JM), prévus lors de l'été 2022, a-t-on appris, samedi, de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Cette démarche vise notamment à «permettre une meilleure fluidité en accès et en sortie, comme l'exigent les normes internationales qui sont de 600 passages par heure», a souligné

la même source. Le stade en question a bénéficié d'un projet de réhabilitation et de modernisation en vue des JM, prévus du 25 juin au 5 juillet 2022, initié par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Une enveloppe financière de l'ordre de 180 millions DA a été mobilisée pour réaliser cinq opérations, en attendant de dégager une autre pour les besoins du revêtement en gazon naturel qui remplacera le gazon synthétique dont dispose actuellement le stade, avait souligné auparavant le MJS.

RC Relizane

Le président Hamri tranchera bientôt son avenir

Le président du RC Relizane, Mohamed Hamri, n'a pas écarté, samedi, l'éventualité de son départ à l'issue de l'exercice footballistique en cours après que son équipe ait réussi de se maintenir en Ligue 1. Le patron du «Rapid» a fait savoir, dans une déclaration à l'APS, qu'il attendait la fin du championnat, dont la 38^e et dernière journée aura lieu demain mardi, pour trancher son avenir aux commandes du club de l'Ouest du pays. «Tout reste possible concernant mon avenir à la présidence du RCR. Je vais trancher une fois le championnat terminé», a déclaré Hamri. A la tête du RCR depuis près de cinq ans, l'homme a tenu à saluer «les efforts fournis par les joueurs et le staff technique, ayant permis à l'équipe de revenir de loin en championnat et s'extirper de la zone des relégués». Il les a, en outre, encouragés à «terminer en force le championnat, bien que

les deux derniers matchs se jouent à l'extérieur». Le «Rapid», qui a retrouvé cette saison sa place parmi l'élite après quatre exercices passés au purgatoire, est revenu de très loin depuis l'arrivée de l'entraîneur Lyamine Bougherara et ses assistants à la barre technique début juillet dernier, en remplacement de Si Tahar Cherif El Ouezzani et son staff. A l'époque, cette formation se morfondait au bas du classement, avant d'enclencher une véritable résurrection ayant donné lieu à six victoires et deux nuls en huit rencontres de rang. Le RCR, qui a traversé de nombreuses zones de turbulence au cours de cet exercice marqué notamment par des grèves à répétition des joueurs pour réclamer leur dû, est vaincu depuis le 1^{er} juillet dernier, lorsqu'il avait essuyé une lourde défaite sur le terrain du CR Belouizdad (6-1) pour le compte de la 28^e journée, rappelle-t-on.

Championnats du monde d'Athlétisme U20

Gouaned qualifié pour la finale du 800m

Le demi-fondiste algérien, Mohamed-Ali Gouaned, s'est qualifié samedi pour la finale du 800m des championnats du monde d'athlétisme des moins de 20 ans (U20) qui se déroulent à Nairobi (Kenya). Considéré comme le meilleur performeur algérien de la spécialité, Gouaned a pris la 2^e place de la 1^{re} série avec un chrono de 1:47.35, derrière le Kenyan Emmanuel Wanyonyi (1:46.15) et devant l'Ethiopien

Daniel Wolde (1:47.53). En revanche, son compatriote Haïthem Chenitef n'a pas réussi à valider son billet pour la finale après avoir terminé à la 7^e et avant-dernière place de la 2^e série avec un chrono de 1:49.57. Le Kenyan Noah Kibet a remporté cette série en 1:46.47. Les trois premiers des deux séries ainsi que les deux meilleurs temps se qualifient en finale prévue dimanche (13h30, heure algérienne).

Ligue 1 algérienne (37^e journée)

Le CRB champion, l'USMBA rejoint la JSMS et le CABBA

Le CR Belouizdad est sacré champion d'Algérie pour la saison 2020-2021, après sa belle victoire contre l'USM Alger (4-2), pour le compte de la 37^e et avant-dernière journée de Ligue 1, disputée samedi et ayant vu la rétrogradation officielle de l'USM Bel-Abbès en Ligue 2, et ce, malgré le nul vierge (0-0) qu'elle a réussi à ramener de chez la JS Kabylie.



Sacre mérité pour le Chabab

Par Mahfoud M.

Une journée riche en événements marquants, car ayant également permis au NA Hussein-Dey et l'US Biskra d'assurer définitivement leur maintien parmi l'élite, après leurs victoires respectives contre le WA Tlemcen (1-0) et l'ASO Chlef (2-0). Grâce à leur large et précieux succès à Bologhine, obtenu entre autres grâce au doublé du maître à jouer Amir Sayoud (12' et 45'), les Belouizdadis n'ont même pas cherché à connaître le résultat de leur principal concurrent pour le titre, l'Entente de Sétif, qui pourtant s'était imposée (2-0) contre la lanterne-rouge, la JSM Skikda, car leur confortable avance de cinq points leur avait déjà assuré le titre. En effet, même en cas de défaite lors de la 38^e et dernière journée, les Rouge et Blanc auront toujours deux points d'avance sur l'Aigle noir, en supposant que celui-ci termine par une victoire, faisant que les jeux soient déjà faits. C'est le deuxième titre consécutif pour le Chabab, et le huitième à son palmarès général, après ceux de 1965, 1966, 1969, 1970, 2000, 2001 et 2020.

De leur côté, le NA Hussein-Dey et l'US Biskra ont profité de l'avantage du terrain pour remporter des victoires décisives dans la course au maintien et se placer conjointement à la 13^e place du classement général, avec 46 points chacun. Un ratio qui les met définitivement à l'abri du purgatoire, car désormais, et quoi qu'il arrive au cours de la dernière journée, plus rien ne pourra les inquiéter. Le Nasria s'est imposé grâce au vétéran Rabie Meftah (42'), alors que Mokhtar (29') et Chibane (38') ont permis aux Zibans de l'emporter face aux Chéliéfiens. Ces derniers devront donc batailler au cours

de la 38^e journée pour éviter la relégation, au même titre que le WA Tlemcen et l'AS Ain M'ilia, tout aussi menacés. Dans les autres matchs, le NC Magra a dominé le Mouloudia d'Alger (2-1), grâce notamment à Demane (25') et Kourichi, qui avait transformé un pénalty à la 61', alors que l'Olympique de Médéa a été tenu en échec à domicile par le RC Relizane (1-1). De son côté, l'AS Ain M'ilia a difficilement dominé le MC Oran (2-1), grâce notamment au doublé de Tiaïba (29' et 49'), alors que le CA Bordj Bou-Arréridj, pourtant déjà relégué, a tenu la dragée haute au CS Constantine (5-4). En effet,

même s'ils n'ont plus rien à espérer concernant leur avenir en Ligue 1, les Cricquets ont été très respectueux de l'éthique sportive et ont joué le jeu à fond. Ce qui leur a permis de marquer pas moins de quatre buts en déplacement, dont un doublé par Belferkous (62' SP et 66'), alors que côté Sanafirs, les buteurs ont été Bendaoud (21'), Dib (44'), Lakdjaâ (46'), et Bouldjedri, auteur d'un doublé aux (70', 88'). Ainsi, le champion d'Algérie étant déjà connu, la 38^e et dernière journée permettra essentiellement de connaître le dernier relégué, qui accompagnera la JSMS, le CABBA et l'USMBA au palier inférieur.

M. M.

Résultats et classement :

NCM- MCA	2-1
CSC- CABBA	5-4
O M-RCR	1-1
ASAM - MCO	2-1
NAHD-WAT	1-0
JSK- USMBA	0-0
USMA -CRB	2-4
USB-ASO	2-0
ESS -JSMS	2-0
JSS- P AC	3-1

	Pts	J
1). CR Belouizdad	76	37
2). ES Sétif	71	37
3). JS Saoura	66	37
4). USM Alger	62	37
5). MC Oran	60	37
6). JS Kabylie	57	36
7). MC Alger	56	37
8). CS Constantine	54	37
9). Paradou AC	50	37
--). O. Médéa	50	37
11). NC Magra	49	37
12). RC Relizane	47	37
13). NA Hussein-Dey	46	37
--). US Biskra	46	37
15). AS Ain M'ilia	44	37
16). ASO Chlef	42	37
--). WA Tlemcen	42	37
18). USM Bel-Abbès	38	37
19). CABB Arréridj	21	37
20). JSM Skikda	17	36

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Judo / Algérie

Ahmed Moussa nouveau sélectionneur national

LA FÉDÉRATION algérienne de judo a annoncé hier avoir nommé l'ex-international Ahmed Moussa au poste de sélectionneur national (seniors/messieurs), en remplacement d'Amar Benyekhlef, qui s'était retiré début août courant, juste après son retour du Japon, où il avait encadré Fethi Nourine (-73 kg), l'unique représentant algérien aux Olympiades de Tokyo. Ahmed Moussa (70 ans) avait démarré la pratique du judo en 1963, au MP Alger et fut treize fois champion d'Algérie, entre 1970 et 1983. Il a également été athlète international pendant 15 ans, entre 1968 et 1983, dans des catégories de poids différentes, car avec l'âge, il était passé des moins de 60 kilos au moins de 71 kilos. Après la fin de sa carrière en tant qu'athlète et sa reconversion, Ahmed Moussa a dirigé, entre autres, la sélection d'Arabie saoudite (1990), avant de revenir au pays pour diriger la sélection algérienne au début des années 2000.

Le nouveau sélectionneur national (seniors/messieurs) est connu aussi dans les annales du judo algérien pour être le père

de l'internationale Meriem Moussa (33 ans). Il remplace ainsi Amar Benyekhlef (39 ans), le médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de 2008 à Pékin (Chine). La décision a été prise lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue hier sous la direction du président de la fédération, Yacine Sillini.

Outre la nomination d'Ahmed Moussa comme sélectionneur national des seniors (messieurs), plusieurs autres postes ont été attribués lors de la même réunion, à commencer par celui de Directeur du développement et de la formation, qui sera désormais dirigé par Nabil Abdelkrim Amalou.

De leur côté, Abdelmalek Aït Moufok et Karim Benikene ont été respectivement nommés Directeur des équipes nationales (DEN) et Directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOS). Concernant Halim Abdi, il a été chargé de l'Education et du coaching, alors que Mustapha Amrouche s'est vu attribuer le poste de Responsable du service des licences.

Fatah B.

DGSN

Mouvement partiel concernant sept directeurs centraux

Le Directeur général de la Sûreté nationale, a opéré, dimanche, après accord du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un mouvement partiel ayant concerné sept (7) Directeurs centraux à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a indiqué un communiqué de la DGSN.

Il s'agit de Messieurs:

- Adjouadi Mohamed, contrôleur général de police, nommé Chef de cabinet du Directeur général.
- Saidani Tahar, Contrôleur de police, nommé Directeur des renseignements généraux.

- Mohand Said Si M'hand, Contrôleur de police, nommé Directeur des ressources humaines.

- Daoud Mohand Cherif, Contrôleur général de police, nommé Directeur de la Sécurité publique.

- Bouraoui Abdelhak, Contrôleur de police, nommé Directeur de la police générale.

- Makhlof Salah, Contrôleur de police, nommé Directeur de la Police aux frontières.

- Benkhalifa Azeddine, Commissaire divisionnaire, nommé Directeur de l'Administration générale.

R. N.

Bolivie

«Automutilation» en prison de l'ex-présidente par intérim

L'EX-PRÉSIDENTE bolivienne par intérim, Jeanine Aez, en détention provisoire depuis mars, a tenté samedi de «s'automutiler et a des égratignures sur le bras, mais son état de santé est stable», a indiqué un ministre. «J'ai le regret d'informer le peuple bolivien que Jeanine Aez a tenté de s'automutiler au petit matin aujourd'hui», a déclaré le ministre de l'Intérieur, Eduardo del Castillo.

Une avocate de l'ancienne présidente, Norka Cuellar, a déclaré que «ce qui s'est passé aujourd'hui est un appel à l'aide de l'ex-présidente». Et un autre de ses défenseurs, Jorge Valda, a assuré dans un message vidéo que M^{me} Aez avait tenté de «s'ôter la vie».

Le ministre a ajouté que son «état de

santé est tout à fait stable, elle a quelques petites égratignures sur l'un de ses bras, mais il n'y a pas lieu de s'inquiéter».

La famille de l'ex-présidente, âgée de 54 ans, a demandé à plusieurs reprises son transfert dans un hôpital pour un traitement médical spécialisé, principalement parce qu'elle souffre d'hypertension.

Le parquet bolivien a annoncé vendredi avoir déposé un acte d'accusation pouvant conduire à l'ouverture d'un procès contre l'ancienne présidente par intérim, pour la mort d'une vingtaine de manifestants en 2019. Des violences avaient fait 37 morts à l'issue du scrutin présidentiel contesté de 2019 où l'ex-président Evo Morales, au pouvoir depuis 2006, briguaient un quatrième man-

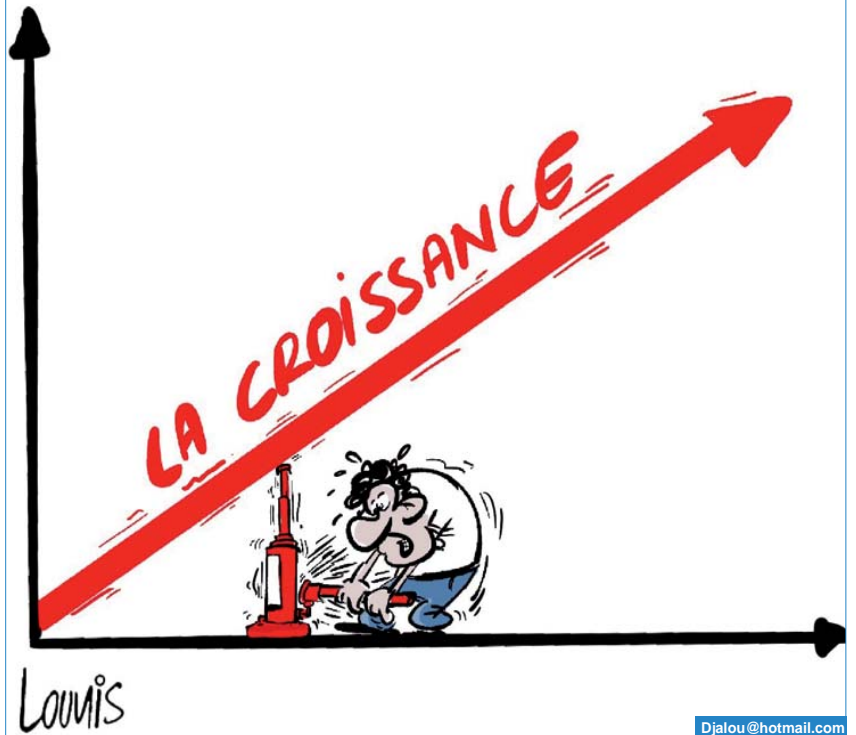
dat mais était accusé de fraude par l'opposition. Lâché par la police et l'armée, M. Morales avait démissionné et s'était réfugié au Mexique, puis en Argentine. Deux jours plus tard, le 12 novembre, Jeanine Añez avait prêté serment en tant que présidente par intérim.

En octobre 2020 Luis Arce remportait la présidentielle et M. Morales rentrait en Bolivie.

Selon le nouveau président, «de graves violations des droits de l'homme, des massacres et des exécutions extrajudiciaires ont eu lieu» durant ce qu'il qualifie de «coup d'Etat» contre son mentor politique Evo Morales.

R. I.

L'économie Algérienne



Djalou@hotmail.com

Equipe nationale A' (Amical)

Bougherra dévoile une liste de 26 joueurs pour la Syrie et le Burundi

■ Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football A' composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a retenu 26 joueurs en vue des deux matchs amicaux de préparation face aux équipes premières de la Syrie et du Burundi, respectivement les jeudi 26 août et dimanche 29 août à Doha (Qatar), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) hier sur son site officiel.

Par Rachid S.

Parmi les 26 éléments convoqués pour ces deux joutes amicales, quatre évoluent en Ligue 1 tunisienne : Youcef Laouafi, Hocine Benayada, et Zinédine Boutmene (ES Sahel), et Nabil Lamara qui vient de s'engager avec le Club Africain. La délégation algérienne s'enverra aujourd'hui pour Doha à bord d'un avion spécial. Sur place, les coéquipiers de Keddad seront en bulle sanitaire où les déplacements seront limités entre les lieux d'hébergement, d'entraînement et des matchs. La sélection nationale devait jouer un seul match de prépara-

tion face au Burundi le 28 août à Alger, avant que le programme ne change avec ce stage à Doha. L'équipe A' avait effectué son premier stage sous la houlette de Bougherra en juin dernier, ponctué par un match amical disputé au nouveau stade d'Oran face au Liberia (5-1). Pour rappel, le staff technique des A' a enregistré récemment l'arrivée des deux anciens internationaux : Djamel Mesbah et Mohamed Benhamou, à qui on a confié respectivement le poste d'entraîneur-adjoint et d'entraîneur des gardiens. Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, prévue aux mois de novembre et décembre prochains au Qatar, la sélection algérienne

prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

Liste des 26 joueurs convoqués :

Gardiens de but : Gaya Merbah (CR Belouizdad), Oussama Benbot (USM Alger), Zakaria Saïdi (JS Saoura)

Défenseurs : Youcef Laouafi (ES Sahel/ Tunisie), Hocine Benayada (ES Sahel/ Tunisie), Aymen Bougerra (Paradou AC), Abdelhak Debbari (ES Sétif), Chouaib Keddad (CR Belouizdad), Moued Haddad (MC Alger), Nabil Lamara (MC Alger) puis le Club Africain (Tunisie), Ahmed Aït Abdesslam (CR Belouizdad)

Milieux de terrain : Zakaria Draoui (CR Belouizdad), Imad-Eddine Mrezigue (CR Belouizdad), Chouaib Debbeh (AS Ain Miila), Aziz Benabdi (JS Kabylie), Ahmed Kendouci (ESS), Billel Benhamouda (USM Alger), Koceila Boualia (JS Kabylie), Juba Oukaci (JS Kabylie)

Attaquants : Mohamed Islam Belkheir (CR Belouizdad), Zinédine Boutmene (ES Sahel), Billel Messaoudi (JS Saoura), Réda Bensayah (JS Kabylie), Adel Boulbina (Paradou AC), Abderrahim Deghmoum (ES Sétif), Merouane Zerrouki (Paradou AC).

R. S.